

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,  
et de l'alimentation

## Arrêté

**Portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg.**

**Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,**

Vu le code de l'éducation ;

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment les articles R. 812-4 et R. 812-6 ;

Vu la délibération du conseil d'administration de l'École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg du 10 novembre 2016.

### Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés membres du conseil d'administration de l'École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg :

##### **1° Au titre des représentants de l'État :**

- le secrétaire général au ministère de la transition écologique et solidaire ou son représentant ;

##### **2° Au titre des personnalités représentatives des professions et des activités éducatives, économiques et de recherche présentant un lien avec les missions de l'établissement :**

- Mme Pascale BOIZARD, conseil général de l'environnement et du développement durable ;
- Mme. Sophie GALLIER, responsable méthodes, qualité, hygiène, sécurité et environnement chez SARP ;
- M. Pierre HARGUINDEGUY, président de l'association « amicale des anciens élèves de l'ENGEES » ;
- M. Xavier HUMBEL, directeur ingénierie centrale, IRH Ingénieur Conseil - Antea Group ;

- M. Daniel KARCHER, directeur commercial région Est de Suez ;
- Mme Véronique LE COZ, cheffe de bureau à la direction de l'eau et de la biodiversité du ministère de la transition écologique et solidaire ;
- M. Jean-Baptiste LESORT, directeur de l'Ecole nationale des travaux publics de l'Etat ;
- M. Mohamed NAAIM, directeur du département eaux de l'IRSTEA ;
- Mme Anne RIBAYROL-FLESCHE, directrice de la société Pedon environnement et milieux aquatiques et présidente du pôle de compétitivité Hydréos ;
- Mme Christelle ROY, vice-présidente stratégie et développements de l'université de Strasbourg ;

## Article 2

Le directeur de l'École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le **23 NOV. 2017**

Pour le ministre et par délégation :

Le directeur général de l'enseignement et de la recherche,



Philippe VINÇON